

---

### **10.1. SSI - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT que le directeur du Service de sécurité incendie désire procéder à l'embauche de M. Cédric Bousquet à titre de pompier hors territoire;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

D'autoriser l'embauche de M. Cédric Bousquet à titre de pompier hors territoire selon la politique salariale en vigueur;

ET DE lui remettre un exemplaire du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui dicte la conduite des employés de la Ville de Saint-Pie.